

COMMUNE DE VOUGY



APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE VOUGY (74130)

Par délibération n°D2024_34 en date du 30 mai 2024, le conseil municipal de Vougy a approuvé la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette délibération est affichée en mairie de Vougy pendant un mois à compter du 5 juin 2024.

Le dossier de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Maire,



Yves MASSAROTTI